

Relevé dans la presse : quelle sorte de résidence pour notre 3e âge?

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **23 (1993)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Liliane Perrin

QUELLE SORTE DE RÉSIDENCE POUR NOTRE 3^E ÂGE?

Le mensuel économique «Bilan» a, récemment, consacré un dossier-service aux besoins, réels ou supposés, des maisons ou résidences dont le pays a besoin pour ses aînés. Car «la première vague de résidences pour personnes âgées n'a pas fait que des investisseurs heureux et l'on tente aujourd'hui de corriger les erreurs du passé: tarifs élevés, situation excentrée, absence de structure médicalisée». Et, pour remonter la pente, explique «Bilan», les établissements ont appelé à la rescousse les unités de soins.

Concept hôtelier erroné?

On avait peut-être oublié, dans un certain concept des années quatre-vingt, que les aînés ne ressemblaient pas forcément à des touristes en vacances. Les promoteurs ont en effet «misé sur la qualité des prestations, l'indépendance, le confort, ils ont développé un pur concept hôtelier, se satisfaisant d'une simple infirmerie assurant une assistance 24 heures sur 24. Il fallait éviter la confusion entre résidence privée – souvent de haut standing – et établissements médicalisés dont l'image n'attire pas forcément». Or, on s'aperçoit maintenant que c'était une erreur. «Tout le monde pensait que la clientèle se presserait au portillon, dit ce directeur de résidences à Morges, et l'on a fait souvent une sélection drastique à l'entrée en refusant les personnes trop âgées ou en mauvaise santé. C'était de l'utopie.»

Structure médicalisée indispensable

D'autres établissements ont fait la même expérience, et même modifié en cours de construction tout leur projet. Exemple donné par le mensuel que ce dernier-né des établissements vaudois, à Lutry: conçu il y a plus de cinq ans, on estima indispensable de changer ses plans, qui devaient donner lieu à une résidence de type classique vouée au confort. «Face au démarrage laborieux d'autres établissements, souligne le directeur, nous avons décidé de développer une structure médicalisée élaborée. Et nos promoteurs décrochèrent l'autorisation de créer un EMS au sein de la résidence, qui s'appuie maintenant sur une fonction mixte: appartements de standing avec services et structure médicalisée conventionnée sous le même toit. Les deux étages supérieurs du bâtiment comportent donc un EMS de 44 lits (qui ont été immédiatement occupés). Et les trois premiers niveaux ont gardé leur vocation initiale: appartements avec services. (Vingt-trois, dont onze seulement étaient occupés au moment de l'interview.)

Un mélange des deux

Mais le directeur de cette résidence mixte de Lutry se veut optimiste et croit très fort en «la souplesse de la formule, permettant aux locataires des appartements de bénéficier, à domicile, du personnel soignant de l'EMS présent sous le même toit, voire d'être pris en charge par celui-là en cas de nécessité».

Mais tous les établissements ont maintenant compris la nécessité de garder les clients dans la résidence choisie, quel que soit leur état de santé ou de dépendance.

Davantage au centre, s.v.p.!

En outre, l'enquête en question démontre clairement que les goûts des pensionnaires potentiels se portent vers les centres-villes. «On ne remise plus les vieux, loin de tout, à la campagne», semble être une nouvelle règle.

Le Billet

Ainsi donc, notre toute nouvelle rubrique, qui en est ce mois-ci à son quatrième portrait, a la faveur des lecteurs de ce magazine, sondage dixit.

L'idée de présenter «toute une vie, la vôtre» en une page et photo, a séduit. C'est peut-être simplement parce que toute une vie, même la plus simple (apparemment), la plus discrète, la moins voyageuse, recèle son pesant d'atmosphère, de chaleur humaine, d'émotion.

Et puis, chacun et chacune a fait quelque chose de particulier: aucune vie ne se déroule sans qu'un hobby, une passion, un idéal n'ait transpercé l'apparent anonyme de ce que l'on appelle généralement «Monsieur ou Madame Tout le monde».

Nous savons que nombre d'entre elles et eux – dont personne n'a jamais parlé – ont des choses à raconter.

Vous êtes dans ce cas? Un petit mot ou coup de fil, pour nous laisser votre adresse, et voilà l'aventure lancée: le magazine vient à vous, passe deux ou trois heures en votre compagnie, fait une petite photo. Et vous voilà, aînée ou aîné, 65... à 100 ans, avec la possibilité de vous exprimer.

Tous les cantons romands sont visités. Et, si ce n'est vous, c'est peut-être un voisin, une tante, votre mère?

Car cette nouvelle rubrique, c'est la vôtre! Votre chemin parcouru nous intéresse.

Liliane Perrin

Demandez le programme!

En fait, tous ceux ou celles qui se cherchent une résidence pour la retraite se devraient de demander à «Bilan» un exemplaire de son numéro 6/93. On y trouve en effet une fort utile liste de seize résidences suisses, avec leur date d'ouverture (entre 1970 et 1992), le nom de leur propriétaire, le nombre d'appartements, celui de lits médicalisés (cinq n'en ont aucun), le taux d'occupation (de 6%... à Morges à 100% dans la même ville autre formule...), les listes d'attente (de zéro à plusieurs centaines) et la moyenne d'âge, qui va de 75 à 84 ans.